

GUIDE PRATIQUE

MULTISERVICES

24 H/24
7 J/7



Un numéro unique
pour les réparations des
équipements de votre logement

Une équipe de spécialistes
disponible et à votre écoute

Une réponse rapide,
des délais de traitement garantis

Un contrôle annuel
de vos équipements

0969 395 031

appel non surtaxé

À VOS CÔTÉS POUR UN BAIL

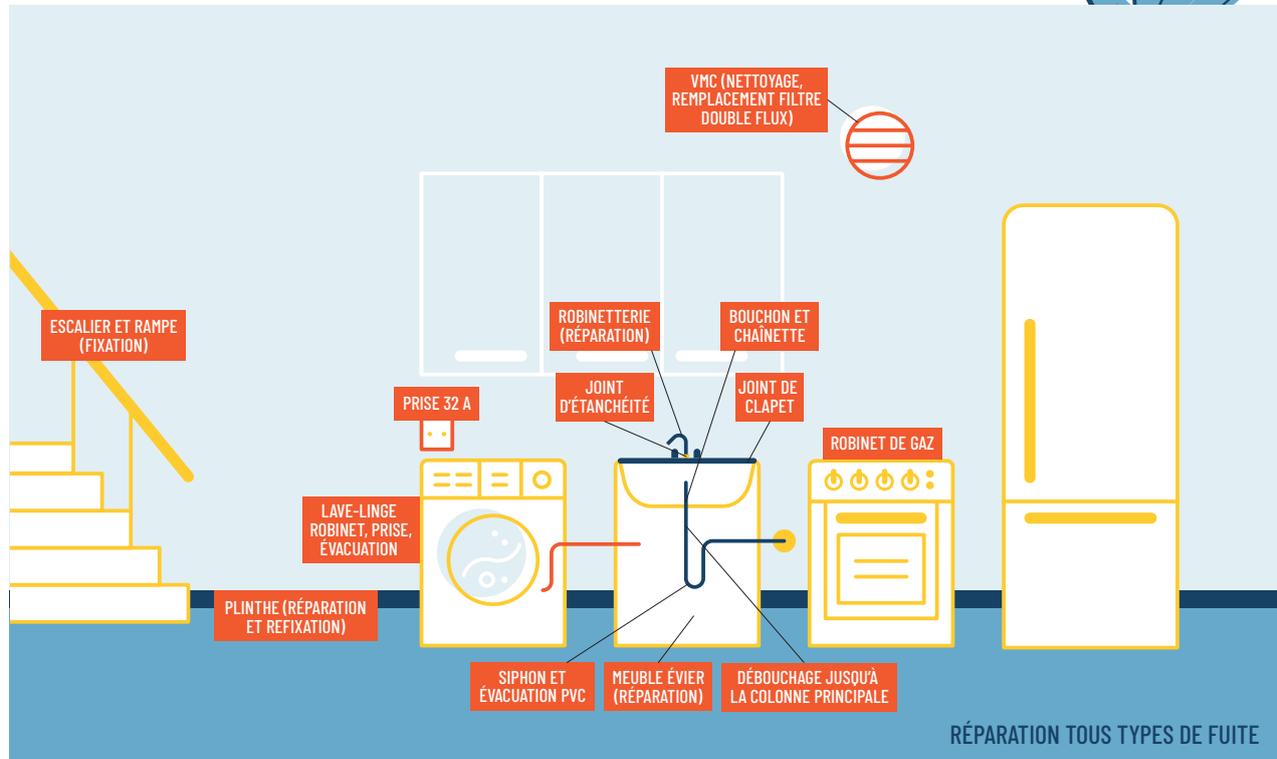


EPINAL
HABITAT

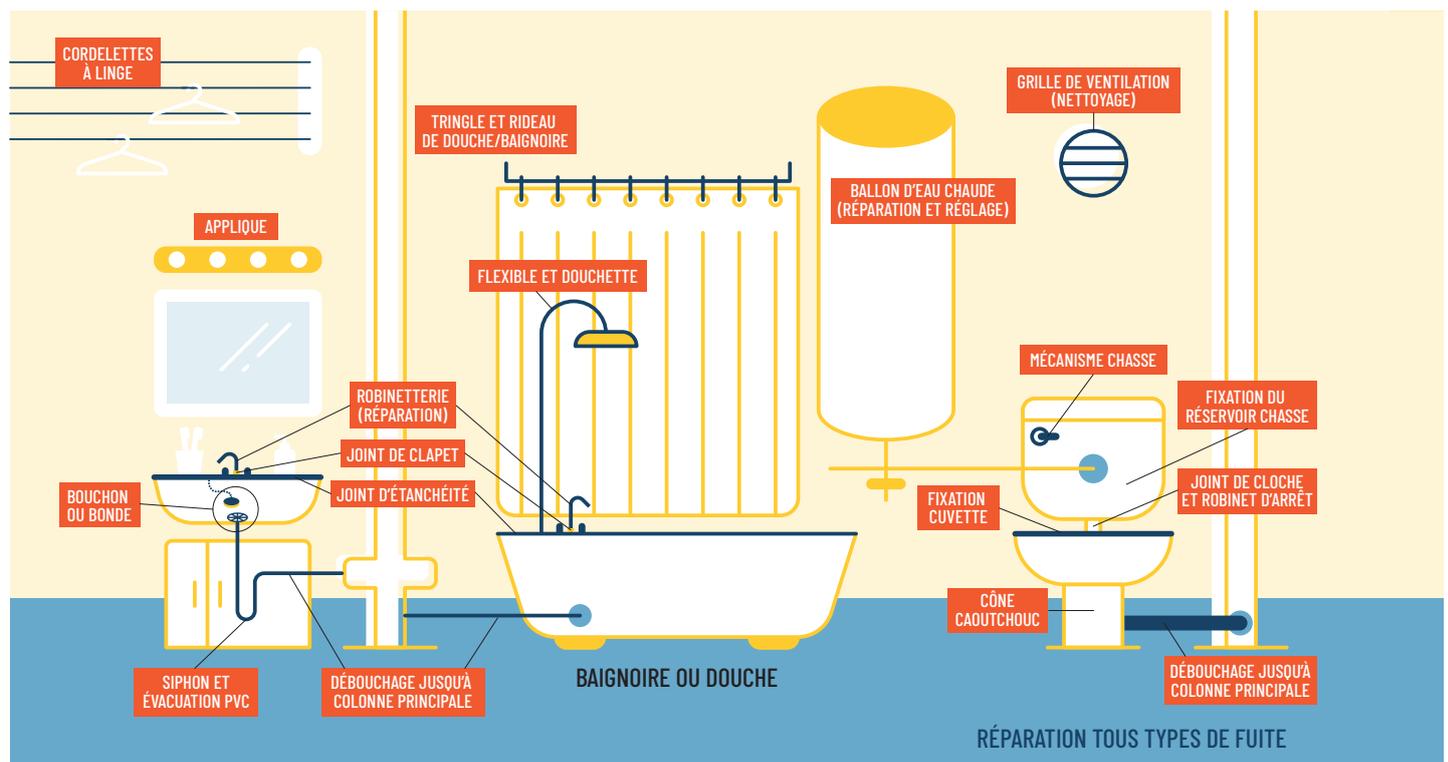
GUIDE D'ENTRETIEN PAR VOTRE MULTISERVICES



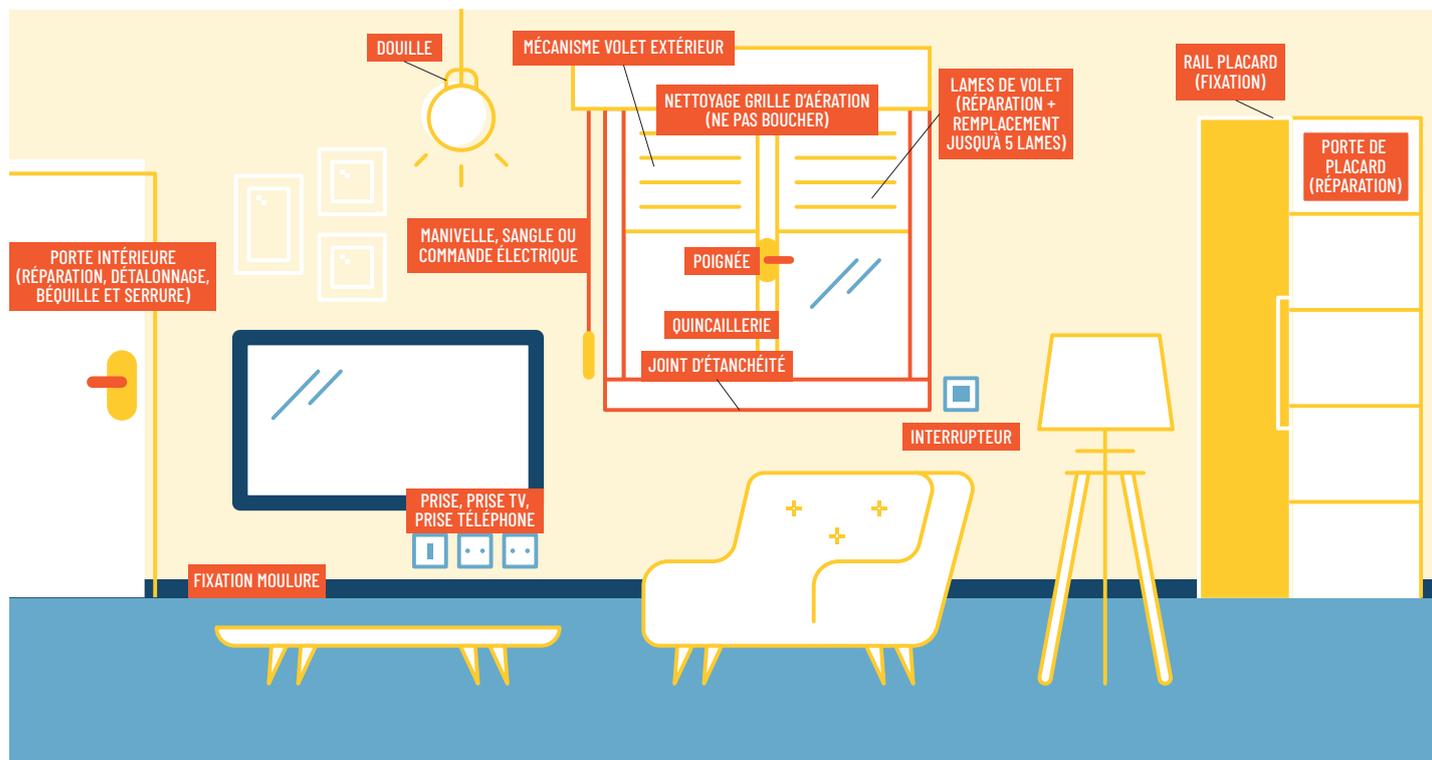
CUISINE



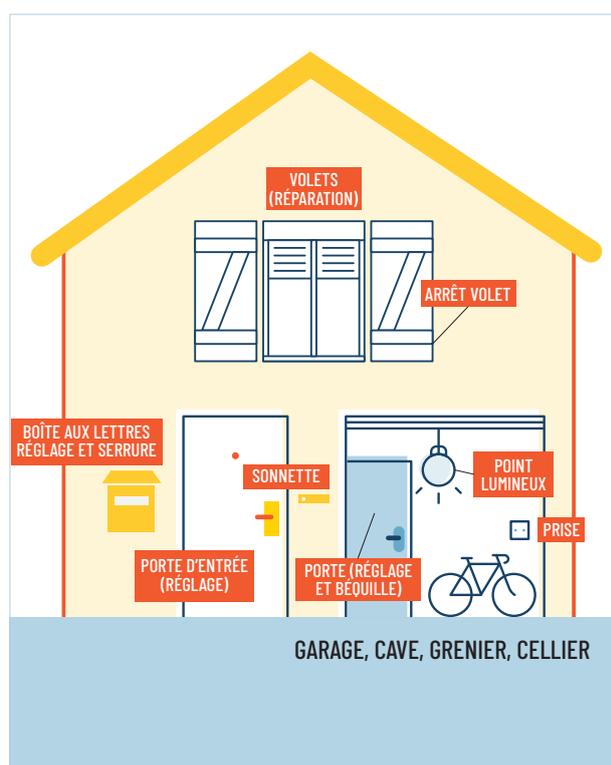
SALLE DE BAIN



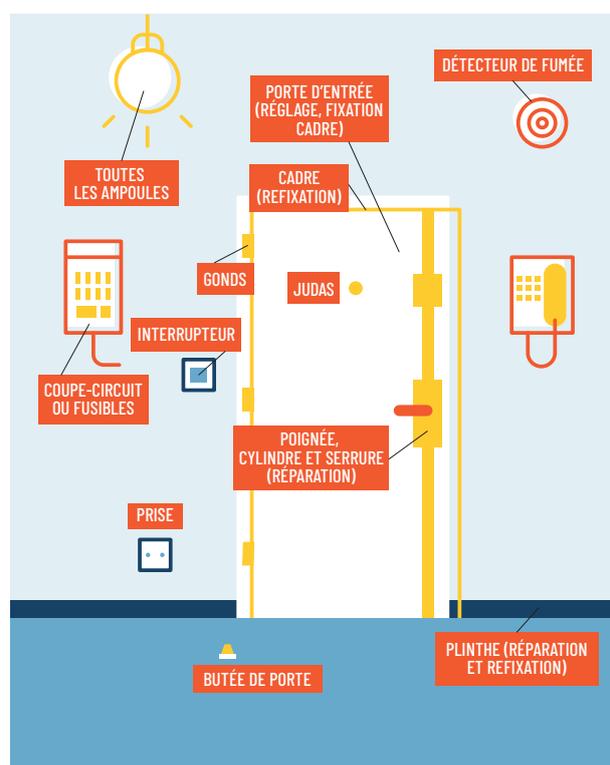
SALON



EXTÉRIEUR

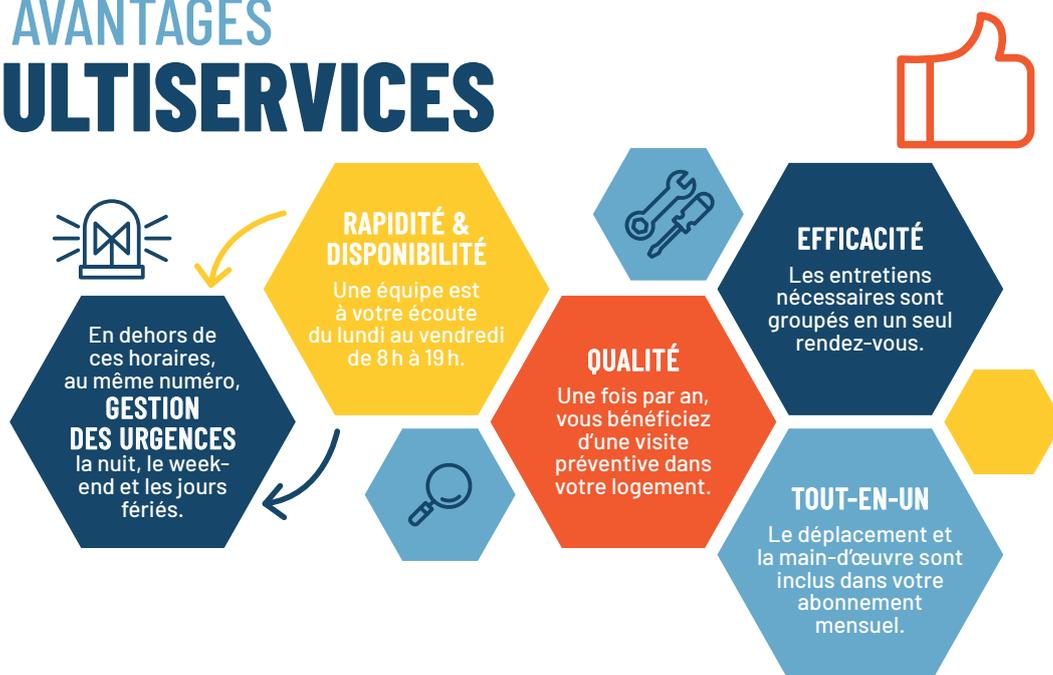


PORTE D'ENTRÉE/PARTIES COMMUNES



Toutes les illustrations de ce document sont utilisées à titre d'exemple et ne sont en aucun cas contractuelles.

LES AVANTAGES DU MULTISERVICES



LES PRINCIPALES PRESTATIONS COUVERTES PAR VOTRE MULTISERVICES

Plomberie & sanitaire

- La réparation (en cas de fuite) et le débouchage des évacuations des eaux usées ;
- La réparation (en cas de fuite) des alimentations d'eau chaude et d'eau froide ;
- Le maintien de la bonne fixation des équipements (conduites, robinetterie, radiateurs, lavabos, éviers, chasse d'eau des toilettes) ;
- Le remplacement des joints silicone sur les pourtours des appareils (baignoire, éviers, douches, lavabos) chaque fois que nécessaire ;
- Le contrôle et la réparation de l'ensemble des robinets du logement (baignoire, lavabos, éviers, vanne d'arrêt du logement) ;
- L'entretien des meubles sous éviers : portes, fermetures, étagères, poignées.

Électricité

- La vérification de la conformité du tableau d'abonné par rapport aux normes de construction de l'immeuble ;
- Le remplacement de tous fusibles défectueux ou mal calibrés ;
- Le contrôle de la conformité des volumes de protection en salle d'eau ;
- La dépose de toute ligne et de tout appareillage non conforme présents dans le logement ;

- La vérification de la fixation des prises et interrupteurs ;
- Le remplacement des ampoules des parties communes.

Menuiseries

- La vérification et l'entretien des serrures (y compris les cylindres) des portes palières et intérieures ;
- La vérification et l'entretien des crémones, verrous, gâches, béquilles, paumelles, loqueteaux magnétiques, boutons, poignées, arrêts et butées ;
- L'entretien des portes palières et intérieures, huisseries, chambranles ;
- L'entretien des menuiseries ouvrantes ou fixes, encadrements, couvre-joints et la reprise mastic ;
- La vérification des volets ;
- L'entretien, le graissage, le réglage, la mise en jeu des équipements de fermeture et de leurs mécanismes manuels ou automatiques et articulations.

Ventilation

- L'entretien et le nettoyage des bouches de VMC ;
- L'entretien des groupes de VMC.